

COMMUNE DE BEAUVOIR-SUR-MER
Conseil Municipal
Séance du Lundi 28 Septembre 2009
PROCES-VERBAL

Présents : MM. THIBAUD Christian, CHAIGNE Michel, MME MANDIN Monique, MM BILLON Jean-Yves, TESSON Denis, GRONDIN Bertrand, ANDRE Peter, BAUD Michel, MME BATARD Martine, M. PADIOLLEAU Fabrice, MMES LEROY Anne-Marie, TESSIER Sophie, GAUDIN Annick, BOUTOLLEAU Roselyne, MM. GILBERT Yannick, ROUSSEAU Yves, MMES WASELINCK Valérie, BICHON Virginie, DUPE Catherine, M. PAGEAUD Patrick, MMES KARPOFF Béatrice, TULET Marianick

Absente : MME CHRETIEN Pascale

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h40

Monsieur le Maire fait l'appel nominal des présents.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer valablement en application des dispositions de l'article L2121-17 du CGCT.

SECRETAIRE DE SEANCE

Election à l'unanimité du secrétaire de séance : Madame DUPE Catherine a été désignée secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle que Jean-Claude MOUILLEAU, ancien maire, est décédé le 28 juillet 2009. Monsieur le Maire rappelle les projets qui ont vu le jour sous son mandat. A la demande de Monsieur le Maire le conseil municipal observe une minute de silence en la mémoire de Monsieur MOUILLEAU.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 JUILLET 2009

Monsieur le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils entendent approuver le procès-verbal de la séance du 27 Juillet 2009.

Le procès-verbal du 27 Juillet 2009 est approuvé à l'unanimité.

DOSSIERS POUR DELIBERATIONS :

69/09 – Approbation du PVIC

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le cabinet MOUNERON-PETIT a élaboré le Plan de Valorisation de l'Identité Communale.

Dans ce cadre un schéma d'aménagement concernant les quatre entrées d'agglomération de Beauvoir sur Mer a été réalisé en collaboration avec les services du Département : Conseil général, Agence routière départementale, CAUE.

Monsieur le Maire présente le PVIC, et demande à l'assemblée de l'approuver afin de le soumettre à l'avis du Conseil général.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le Plan de Valorisation de l'Identité Communale avec la demande suivante de prise en compte d'un dispositif de ralentissement avant et après le rond-point du Petit Paris situé sur la RD 758 (route de Bouin)

- décide de soumettre le Plan de Valorisation de l'Identité Communale à l'avis du Conseil Général de la Vendée.

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

70/09 – Élaboration d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics

Monsieur le maire expose au conseil municipal qu'aux termes de l'article 45 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, et de ses décrets d'application n° 2006-1657 et 1658 du 21 décembre 2006, il est fait obligation à la commune d'élaborer un plan de mise en accessibilité de sa voirie et de ses espaces publics en vue de les rendre plus accessibles à l'ensemble des personnes handicapées ou à mobilité réduite.

Il est précisé, que, par application du décret, la commune doit porter sa décision d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics à la connaissance du public par affichage en mairie pendant un mois.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics de la commune de Beauvoir sur Mer

- précise que cette décision est portée à la connaissance du public par affichage à la porte de la Mairie de Beauvoir sur Mer pendant un mois

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

71/09 – Enquête publique préalable à la déclaration d'intérêt général et à l'autorisation, au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques, des travaux inscrits dans le contrat de Restauration et d'Entretien Zone Humide et Bassin Versant du Marais Breton 2009 – Avis du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe l'assemblée que Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Marais de Saint Jean de Monts et de Beauvoir sur Mer a sollicité la déclaration d'intérêt général et l'autorisation, au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques, des travaux inscrits dans le Contrat de Restauration et d'Entretien Zone Humide et Bassin Versant du Marais Breton 2009.

Ces travaux, réalisés en 5 ans, concernent la création et la restauration d'ouvrages de régulation, des franchissements piscicoles, des protections de berge ou encore des aménagements de gué.

La Sous-préfecture des Sables d'Olonne a, dans ce cadre, prescrit l'ouverture d'une enquête publique, qui s'est déroulée du 27 juillet au 11 août 2009 en Mairie de Beauvoir et de St Jean de Monts.

L'assemblée est appelée à donner son avis sur la demande d'autorisation.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- donne un avis favorable à la déclaration d'intérêt général et à l'autorisation, au titre de la législation sur l'eau et les milieux aquatiques, des travaux inscrits dans le Contrat de Restauration et d'Entretien Zone Humide et Bassin Versant du Marais Breton 2009.
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

72/09 – Vente par la commune d'une partie de terrain du chemin rural n°2 au lieu-dit « La Croix » - Avis de principe

Monsieur le Maire informe l'assemblée que suite au bornage réalisé le 5 août 2009 par le cabinet Cesbron au lieu-dit La Croix, il s'avère que Madame CHASLES, propriétaire de la parcelle cadastrée section D n°939, occupe 68m² du domaine public communal sur le chemin rural n°2.

Il convient de rétrocéder à Madame CHASLES les 68m² du domaine public communal, et de faire procéder à l'enquête publique pour le déclassement du terrain.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accepte de rétrocéder une partie du chemin rural n°2 au lieu-dit « La Croix » à Madame CHASLES pour une superficie de 68m² pour l'euro symbolique
- décide de procéder à l'enquête publique pour le déclassement de la bande de terrain
- précise que les frais d'acte, de géomètre et d'enquête publique seront à la charge de l'acquéreur
- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

73/09 – Perception par la commune d'une subvention pour la rénovation de la croix du cimetière de la Crosnière

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la croix du cimetière de la Crosnière, suite à sa destruction par le coup de vent de février 2009 a été reconstruite.

Monsieur le Maire informe par ailleurs l'assemblée que l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Pays du Gois souhaite aider la commune de Beauvoir sur Mer dans les projets de mise en valeur du secteur du Gois.

A ce titre, l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Pays du Gois propose de participer à la réfection de la croix du cimetière de la Crosnière et de verser à la commune une subvention d'un montant de 1.629,91€.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- accepte le don de l'Association pour la Sauvegarde et la Valorisation du Pays du Gois d'un montant de 1.629,91€

- dit que cette subvention sera inscrite au compte 1328

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

74/09 – Association Soleil d'Automne - Subvention

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la demande de subvention formulée par Madame FRITEL, présidente de l'association « Soleil d'Automne », pour mettre en place des animations à l'hôpital local Les Mathurins.

Monsieur le Maire propose une subvention à hauteur de 600,00€.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'accorder à l'Association Soleil d'Automne une subvention d'un montant de 600,00€ pour mettre en place des animations à l'hôpital local Les Mathurins

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

75/09 – SyDEV – Travaux d'éclairage Route des Sables Tranche 1 – Signature d'un avenant

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la réalisation de l'éclairage public Route des Sables, il convient d'approuver un avenant à la convention n°2009.ECL.0390, lequel prévoit un mât d'éclairage de couleur bleu supplémentaire à l'angle de la Route des Sables et de la Rue de la Papinière, et établissant une participation de la commune de Beauvoir sur Mer à hauteur de 1.050,00€, pour un montant total de 1.794,00€.

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- décide d'approuver l'avenant à la convention n°2009.ECL.0390 relatif à la pose d'un mât d'éclairage supplémentaire à l'angle de la Route des Sables et de la Rue de la Papinière avec une participation communale prévue de 1.050,00€

- précise que les dépenses afférentes seront imputées au chapitre 204

- autorise Monsieur le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire

VOTE : OUI : UNANIMITE

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire donne lecture des décisions prises par le Maire prises en vertu des délégations confiées par le Conseil Municipal :

N°	DATE	OBJET
43DCMM	13/08/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur le Directeur de la SARL CATHELO, Chemin de Chantemerle (AW 290)
44DCMM	13/08/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de l'Office Notarial de Beauvoir Sur Mer, 37 Chemin du Puits de Riez (AY 237-303)
45DCMM	13/08/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur le Directeur de la SCI Le Pontreau, le Pontreau (BA 118-119-129)
46DCMM	13/08/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur le Directeur de la SARL CATHELO Chemin de Chantemerle (AW 292)
47DCMM	13/08/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur MOORE Andrew, 3 Rue des Sables (AY 323)
48DCMM	13/08/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur le Directeur de TUE et Fils , 7 Rue de la Roche (AS 136-137)
49DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur BRISARD Fabrice, 21 Chemin des Etangs (AS 252)
50DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur et Madame BOCQUIER Marcel, Monte à Peine (AT 163-164)
51DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur MOREAU Nicolas, 58 Rue du Cornoir (AM 298)
52DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Madame ROUSSEAU Annie, 30 Rue du 1 Novembre (AH 203)
53DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur GABORIT Freddy, 17 ter Chemin du Puits Neuf (AV 69-71)
54DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur ORHON Thierry, Les Petits Arsais (D 818-819)
55DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Monsieur le Directeur MILCENDEAU IMMOBILIER, Lotissement Le Fief du Puits Neuf (AX 174)
56DCMM	14/09/2009	portant renonciation au Droit de Prémption Urbain sur la propriété de Madame MOUILLAUD Madeleine, 24 Rue Henri Geoffroy (AY 184)

Lotissement « Le Hameau des Maraîchins »

Monsieur le Maire informe que dans le cadre du Hameau des Maraîchins 9 réservations de terrain sont faites.

Par ailleurs 2 dossiers de Pass Foncier ont été déposés à l'ADIL et peuvent bénéficier de l'aide.

Route des Ostréiculteurs

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que la commune a reçu une pétition des riverains de la Route des Ostréiculteurs. Chaque conseiller a communication de ce courrier.

Actuellement un certain nombre de réflexions sont toujours en cours :

- modification des arrêts de bus
- aménagement complémentaire
- réduction de la vitesse à 50Km/H de par la mise en place des panneaux d'entrée d'agglomération
- effacement de réseaux dont le coût est estimé à 163 000 euros sans compter l'éclairage public.

Fabrice PADIOLLEAU souligne que la vitesse sur cet axe est très élevée.

Travaux de l'église

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les travaux de l'église auront lieu à compter du 12 Novembre jusqu'à Noël 2009. L'église sera fermée pendant ce temps.

Inauguration- Cérémonie- Soirée

- L'inauguration de la piscine, piste cyclable, Pont Noir, déchetterie est prévue le mardi 10 Novembre
- La cérémonie du 11 Novembre aura lieu à Beauvoir
- La soirée du Trophée de la Mode est prévue le vendredi 2 Octobre
- Le repas de la communauté de Communes aura lieu le 19 Novembre à 19H00 à St Urbain
- Concours de peinture : le vernissage de l'exposition aura lieu le lundi 19 octobre

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements

Monsieur le Maire donne connaissance des lettres de remerciements pour les subventions accordées:

- association Aikido
- association des conjoints survivants
- association Shoto Karaté
- association les Amis de la Santé
- association Secours Populaire Français

- Remerciement de la part de Mme Yveline TOUGERON de l'accueil qui lui a été réservé lors de son stage découverte
- Remerciement de l'association de Tennis Club Belvérian pour la collaboration lors du tournoi FFT
- Remerciement de l'Etablissement Français du Sang pour la mise à disposition des locaux permettant la collecte de sang

- Remerciement de la famille MOUILLEAU pour les marques de sympathie témoignées lors du décès de Jean-Claude MOUILLEAU

Affaire terrain GABORIT

Madame BATARD souhaite savoir où en est le dossier de Monsieur GABORIT. Monsieur le Maire répond que la commune a bien reçu les courriers de Monsieur le Préfet et de Monsieur GUEDON demandant des informations sur ce dossier.

Monsieur le Maire souligne également que le terrain Rue du Port n'est toujours pas propriété du Conseil Général de la Vendée.

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle que l'Etat n'autorisera jamais l'installation d'une nouvelle structure sur la zone d'activités Route de Nantes.

Monsieur le Maire précise qu'effectivement il faut trouver une solution à ce problème mais que la solution ne peut être trouvée sur ce site.

Parking TESSIER Rue du Stade

Madame BATARD souhaite savoir ce qui sera fait sur ce parking

Monsieur le Maire indique qu'il conviendra de prévoir un aménagement du carrefour.

Bibliothèque municipale

Annick GAUDIN fait le point sur le fonctionnement de la bibliothèque de Beauvoir Sur Mer suite à une réunion avec le Conseil Général. La bibliothèque municipale de Beauvoir compte actuellement 80 adhérents, 50 familles.

Le but de la réunion était de réfléchir sur un fonctionnement commun des bibliothèques sur le canton en vue de garder des bibliothèques dans chaque commune.

Le fonctionnement pourrait être intercommunal.

Monsieur ROUSSEAU souligne que de tels projets pourraient peut être faire l'objet d'une opération dans le cadre du CTU.

Monsieur le Maire propose qu'un courrier soit fait à la Communauté de Communes pour aborder ce dossier.

Halles

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la commune de Bouin a accepté de redonner à la commune de Beauvoir les anciennes halles. Il convient maintenant de lancer un marché de maîtrise d'œuvre pour la remise en place de ces halles et l'aménagement de la Place des 3 Alexandre.

Salle de tennis

Denis TESSON fait le point sur l'Avant Projet Sommaire de la rénovation de la salle de tennis. Dans le cadre de cette étude, il semblerait incohérent de ne pas continuer la réflexion sur les salles qui sont imbriqués les unes les autres : salle de judo, salle de réunion, salle de gymnastique. Le conseil Municipal est favorable pour continuer en ce sens en prenant en compte l'intégralité du bâtiment.

Salle du Conseil Municipal

Monsieur le Maire informe qu'une étude est en cours pour la rénovation de la salle du conseil municipal aussi bien à l'extérieur, que l'intérieur et l'extension pour des locaux techniques.

Convocation du Conseil Municipal

Mettre en place une liste de diffusion par mel dès que la date du conseil municipal est connue pour que les conseillers municipaux puissent prendre leur disposition

Vélocéane

Monsieur PAGEAUD était présent et souligne la belle réussite de cette manifestation. En 2010, le circuit devrait avoir lieu sur le canton de Beauvoir Sur Mer.

Conférence de l'association « Bébé et Nous »

Madame GAUDIN indique que 80 personnes étaient présentes à cette soirée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H25

Le Maire
Christian THIBAUD

La Secrétaire de séance
Catherine DUPE